AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-9-77142911

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Bulletin N° 95 — Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région — 2 Septembre 1977

VIGNE

Les très mauvaises conditions climatiques de la fin du mois d'Août ont pratiquement arrêté l'activité des tordeuses de la grappe de sorte que, jusqu'à la date limite d'utilisation des fongicides, la protection devra être dirigée essentiellement contre les maladies cryptogamiques, notamment botrytis et mildiou.

ARBRES FRUITIERS

Tordeuse orientale sur fruits à pépins (zone de culture du pêcher) - Les températures nocturnes et dans une large mesure, les températures crépusculaires des semaines écoulées sont restées voisines de la normale et seules les précipitations. En fin de journée ont pu gêner l'activité de la Tordeuse de sorte que le risque de contamination des fruits à pépins reste relativement important à proximité des vergers de pêchers et la protection devra être assurée au moins jusqu'au 10 Septembre.

Mouche des fruits (zones suburbaines) - Le risque est actuellement très réduit, en raison de la baisse des températures moyennes fin Août mais il peut réapparaitre au prochain réchauffement quelque peu prolongé.

Pou de San José - Nous rappelons les termes du bulletin précédent, mais en raison des fortes précipitations de fin Août, le renouvellement du traitement avec les produits non huileux devra être prévu au terme de 15 jours environ partout où il a été appliqué avant le 27 Août.

Maladies de conservation - Nous rappelons que les meilleurs résultats sont obtenus par deux applications (Bénomyl, Carbendazime ou Méthylthiophanate) d'une part 4 à 5 semaines avant la récolte, d'autre part 7 à 10 jours avant celle-ci, tout traitement appliqué moins de 6 jours avant récolte risque de laisser sur le fruit des résidus trop importants.

CULTURES DIVERSES

Mildiou de la tomate - La protection devra être maintenue.

Mildiou du Tabac - Les foyers se sont multipliés au cours de la 2e quinzaine d'Août dans l'Isère et les départements limitrophes. Les conseils du SEITA gardent toute leur valeur, en tenant compte toutefois de la proximité de la récolte.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Adjoint au Chef de Circonscription,

P. LATARD.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.

P288